

Suspension de deux ans de la subvention : le Théâtre du Grand Rond dément les accusations de la Mairie

L'équipe salariée et les membres du Conseil de la Coopération de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) du Théâtre du Grand Rond ont appris hier la suspension pour 2 ans de la subvention de la Mairie de Toulouse.

Nous sommes toutes et tous sous le choc, sidérées et effrayées.

Nous recevons de plein fouet la violence qui peut être faite aux projets associatifs et aux salariés qui les portent. Les accusations portées à notre encontre viennent heurter l'essence même de nos engagements en faveur du spectacle vivant et des publics à Toulouse. Une telle violence a comme conséquence des risques sérieux pour la santé d'une équipe de salariées déjà épuisée par deux ans de mobilisation pour sauver un lieu.

Nous ne répondrons pas point par point au communiqué de la Mairie mais tenons à rappeler quelques principes :

- **Concernant la SCIC Le Tracteur** : nous avons largement contribué à la refondation de ce lieu de fabrique de spectacles quasiment unique en Région et plébiscité par l'ensemble du secteur. Ce lieu est utilisé à environ 50% par des artistes de Toulouse alors même qu'il a été financé par l'Europe, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Région Occitanie, l'État et un prêt auprès du Crédit Coopératif. Pas un sou n'a été mis par la Mairie de Toulouse. Notre tort ? Avoir octroyé une avance de trésorerie à une époque où, grâce à notre gestion rigoureuse, nous le pouvions. Avance de trésorerie aujourd'hui remboursée à 100%. Nous ne comprenons toujours pas le sens du signalement que la Mairie a effectué.
- **Notre mauvaise gestion ?** Depuis 2019, nous alertons la Mairie qu'avec 5 € de subvention par spectateur quand tous les collègues subventionnés sont au-delà de 10 €, nous ne pourrions pas tenir. Nous ne pourrions pas tenir en continuant à accompagner les artistes locaux, accueillir les écoles à des tarifs soutenables pour elles, accueillir nos spectateurs et spectatrices dans toutes leurs diversités à des tarifs abordables. Nous avons demandé à notre partenaire historique, la Mairie de Toulouse, de comprendre la place du Théâtre du Grand Rond et de continuer d'être à nos côtés. Alors oui, nous nous sommes battus pour convaincre. Nous avons alerté et argumenté comme on le fait en démocratie. Puis, quand il a été clair que nous n'aurions pas de réponses favorables à nos demandes, nous avons donc présenté le 6 mai dernier un plan d'économie drastique amputant l'équipe salariée de moitié et la programmation d'un tiers.

La décision de la suspension de la subvention accordée au Théâtre du Grand Rond sur ces motifs apparaît aujourd'hui comme un prétexte. Cette décision autoritaire nous apparaît aussi choquante qu'alarmante.

Nous continuons à porter le travail accompli depuis 23 ans au service des habitants, des artistes et des enfants de cette ville. C'est ce service à la collectivité, entendu ici au sens de l'ensemble des citoyens et citoyennes, qui justifiait la subvention de la Mairie de Toulouse et qui justifie encore aujourd'hui les subventions des autres collectivités.

Nous sommes prêtes à en expliquer l'utilisation au centime près pour qui a le temps et la volonté de partager.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont manifesté une nouvelle fois leur soutien depuis cette dernière annonce et qui nous témoignent, elles aussi, l'inquiétude que provoque une telle mesure.

Nous restons mobilisées et nous vous tiendrons informés des conséquences d'une telle décision sur l'avenir du Théâtre du Grand Rond.

L'équipe salariée du Théâtre du Grand Rond

Céline Lemaire, présidente de la SCIC du Théâtre du Grand Rond